

Horaire provisoire

L'horaire est sujet à changement sans préavis. Les sessions auront lieu uniquement lorsque le nombre de patineurs inscrits sera suffisant. Une confirmation sera envoyée par courriel au patineur et à l'entraîneur.

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
16h30 à 17h20	A	D	G	J	M
Temps de surfaceuse					
17h30 à 18h20	B	E	H	K	N
Temps de surfaceuse					
18h30 à 19h20	C	F	I	L	O

Notes importantes

- Le nombre de places pour tous les groupes sera limité.
- Inscriptions acceptées selon le principe premier arrivé, premier servi.
- Le CPA St-Étienne se réserve le droit de compléter les groupes par des patineurs plus avancés.
- Le CPA St-Étienne se réserve le droit de placer des patineurs qui ne répondent pas aux critères d'admissibilité dans les groupes.
- Le CPA St-Étienne se réserve le droit de faire tout changement nécessaire pour la bonne marche de la session de prolongation. Le niveau de test sera respecté.
- Notez qu'il sera possible d'acheter des parcelles au début de chaque période, tout dépendant des places libres, au coût de \$10.00 pour les patineurs inscrits et \$12.00 pour les autres patineurs (priorité aux patineurs inscrits).
- En cas d'absence du participant, celui-ci ne pourra reprendre ni échanger sa session d'entraînement.
- Les coûts associés aux services d'un entraîneur privé sont aux frais du patineur.
- Les confirmations d'inscriptions seront envoyées par courriel aux patineurs et aux entraîneurs, veuillez inscrire une adresse de courriel valide dans le formulaire d'inscription.
- 24 patineurs maximum par forfait.



CPA St-Étienne vous invite

À la prolongation de saison 2015 **SESSION 2**

Du lundi 23 mai 2016 au vendredi 17 juin 2016



Endroit : CENTRE BRUNO-VERRET (ARÉNA)
981, route Lagueux, Saint-Étienne-de-Lauzon
G6J 1K5

Renseignements généraux

Personne responsable de la prolongation Session 2

Patrick Sirois, président
CPA St-Étienne
C.P. 38065
St-Étienne-de-Lauzon, Québec G6J 1S2
(418) 907-9529
informations@cpast-etienne.ca
cpast-etienne.ca
facebook.com/cpastetienne

Règlements

Chaque patineur doit être ponctuel et signifier sa présence à la personne responsable. Le CPA St-Étienne peut suspendre sans remboursement tout patineur qui ne respectera pas les directives du CPA St-Étienne et de ses responsables ou dont les agissements seront considérés dangereux pour la sécurité des autres patineurs.

Politique de remboursement

Pour toute annulation après le 24 avril 2016, des frais d'administration de 25% seront déduits du montant total à payer.

Aucun remboursement possible après le début des activités de la Session 2 de la prolongation de saison.

Inscriptions après la date limite

Toute demande d'inscription présentée ou reçue après le 24 avril 2016 impliquera des frais additionnels de 25,00 \$ (sceau de la poste).

Le formulaire d'inscription doit être accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du
CPA St-Étienne et doit être posté à l'adresse suivante :

Patrick Sirois, président
CPA St-Étienne
C.P. 38065
St-Étienne-de-Lauzon, Québec G6J 1S2
Le chèque doit couvrir la totalité des frais d'inscription et
être daté au plus tard du 24 avril 2016.

Forfaits et Tarification

Forfaits	Tarifs par bloc
Blocs A, D, G, J, M → Patineurs Aucun test	45 \$
Blocs B, E, H, K, N → Patineurs Préliminaire, Junior bronze et pré-juvénile	45 \$
Blocs C, F, I, L, O → Patineurs Senior Bronze et plus, Juvénile et plus	45 \$
Note : 24 patineurs maximum par forfait	

CPA St-Étienne Inscription Prolongation 2016 – Session 2

Informations Patineur	SVP Écrire lisiblement
Patineur : _____	N° patinage Canada : _____
Adresse : _____	Date de naissance : _____
Téléphone : _____	Test réussi : _____
Courriel : _____	Test prévu : _____
Informations Club d'appartenance	
Club : _____	N° de club : _____
Signature du responsable du club _____	
Informations Entraîneur	
Entraîneur : _____	Téléphone : _____
Courriel : _____	
Forfait (Encercler votre choix) A B C D E F G H I J K L M N O	
Coût total (paiement à joindre avec l'inscription) :	<input type="text"/> \$